

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA
GROSNE
N°2022**

Séance du 24 février 2022

L'an deux mille vingt deux, le jeudi vingt quatre février, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de JALOGNY, sous la présidence du Président Jean-François BORDET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

GELIN Daniel, FARENC Jean-François, DELPEUCH Jean-Luc, PONCET Guy, DUPARAY Alexandre, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, DURIAUX Philippe, LABULLE Marc

Procuration(s) :

PARRET Thierry à DUPARAY Alexandre, PROTET Christian à BORDET Jean-François,

Étai(en)t absent(s) :

BURTEAU Gilles, MORIN Jean-Marc, MARTINOT Rémy, THEVENON René

Date de la convocation
14 février 2022

Étai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
24/02/2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : DUPARAY Alexandre

01/03/2022

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
--

et publication du

06/03/2022

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	38 149,97
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	38 149,97
	Réalisé :	37 808,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	67 540,97
	Réalisé :	44 827,53
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	67 540,97
	Réalisé :	41 732,39
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	37 808,00
Fonctionnement :	-3 095,14
Résultat global :	34 712,86

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CLUNY le 24 février 2022

Le Président BORDET Jean-François


